

Sur la bonne voie : le premier programme de transport mutualisé dans le secteur du meuble au Québec

Montréal, le 1^{er} décembre 2021 – L'Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ) lance le premier programme d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement destiné au secteur de la fabrication de meubles au Québec.

L'objectif de ce programme est double : réduire l'empreinte écologique de l'industrie du meuble au Québec, et permettre aux fabricants d'abaisser leurs frais de transport, leur donnant un avantage face à la compétition. En effet, la réduction d'émissions de gaz à effet de serre est une préoccupation importante pour l'AFMQ et ses membres.

« Nous nous devons de faire notre part en tant qu'industrie. La consommation de combustibles fossiles pour le transport des meubles fabriqués au Québec peut à notre avis être significativement réduite grâce à la mutualisation des transports. » explique Gilles Pelletier, PDG de l'AFMQ.

Le programme, soutenu par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation, est mis en place en collaboration avec Cedric Millar, le chef de file canadien des prestataires de services logistiques de type 4PL, qui offre des services de gestion de la chaîne d'approvisionnement au Canada et aux États-Unis.

« Cedric Millar est ravi de s'associer à l'AFMQ dans le cadre de son programme **Sur la bonne voie** », déclare Brian Ware, directeur principal. « Ce programme d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement procure un avantage concurrentiel indéniable aux membres de AFMQ. En cette période d'instabilité généralisée de la chaîne d'approvisionnement, ce programme offre la possibilité d'une efficacité accrue. Il est également unique dans sa volonté de mesurer, et ultimement de réduire, l'empreinte carbone des entreprises membres de l'association. Nous sommes impatients de tirer pleinement parti de la vigueur du marché québécois du meuble et de le soutenir dans le cadre de cet ambitieux programme. »

Le programme est en ce moment en phase de mesure : plusieurs entreprises participent à la collecte de données qui permettra, dans un horizon d'un an, de fixer des cibles atteignables et significatives qui deviendront un standard dans l'industrie.

« Nous sommes parmi les premiers participants à cette phase d'évaluation du nouveau programme et sommes très enthousiastes, notamment en ce qui concerne nos gains potentiels en efficacité et de réduction de nos GES » mentionne Simon Lapointe, Vice-président finances chez Artopex.

Ce programme vise de grandes améliorations en termes d'économies de coûts, de compétitivité, d'efficacité et d'environnement. L'AFMQ en fera la promotion activement auprès de ses membres, et souhaite qu'à terme un grand nombre d'entreprises y adhèrent.

-30-

Source :

Marie-Eve Boucher
Directrice des communications et des événements
Association des fabricants de meubles du Québec
meboucher@afmq.com
514 866-3631 poste. 209